

" AACI AUDIT "
Société à responsabilité limitée au capital de 10 000 €
SIEGE SOCIAL : SAINT ETIENNE (42000)
26 avenue de Verdun
R.C.S. SAINT-ETIENNE

ACTE DE NOMINATION DU GERANT

LES SOUSSIGNES :

- Monsieur **Yves BEGON**
Demeurant à PONT-SALOMON (43330) 10 Allée des Abbeles
- Madame **Béatrice ABRIAL-MALLON**
Demeurant à SAINT-ETIENNE (Loire) 9 place Jean Moulin

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la société AACI AUDIT, le 28 Janvier 2025, pour désigner le premier gérant de la Société, conformément aux dispositions de l'article 19 des statuts de ladite société.

A cet effet, il est convenu ce qui suit :

I - NOMINATION DU GERANT

Les soussignés nomment en qualité de gérant de la société :

- Monsieur **Yves BEGON**
Né à ROCHE-LA-MOLIERE (Loire) le 20 décembre 1966
Demeurant à PONT-SALOMON (43330) 10 Allée des Abbeles
Commissaire aux Comptes inscrit sur la liste établie par la compagnie régionale des commissaires aux comptes de LYON,

Pour une durée non limitée.

Monsieur Yves BEGON déclare accepter les fonctions de gérant qui viennent de lui être confiées. Il affirme n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

II - POUVOIRS DU GERANT

Le gérant exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et dans les conditions prévues à l'article 20 des statuts.

Fait à Saint-Priest-en-Jarez (Loire)
Le 28 Janvier 2025

En autant d'originaux que nécessaire pour le dépôt d'un exemplaire au siège social et l'exécution des diverses formalités légales.

LES ASSOCIES

M. Yves BEGON



Mme Béatrice ABRIAL-MALLON

